



En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, les familles ne représentent qu'un quart des ménages

En 2012, 667 500 familles avec au moins un enfant mineur vivent en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), soit 26 familles pour 100 ménages. Sept familles sur dix se concentrent dans les grandes aires urbaines de la région, plutôt dans les couronnes périurbaines que dans les banlieues, contrairement aux années 1990.

Les familles monoparentales représentent près du quart de ces familles, elles sont davantage présentes dans les villes-centres. Un tiers des familles allocataires Caf sont en situation de précarité en LRMP. Les villes-centres concentrent une grande partie de ces populations défavorisées.

Christian Bourniquel, avec la collaboration de Julien Kourdo, Insee

En 2012, la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) abrite 2 529 000 ménages dont 667 500 familles avec au moins un enfant mineur, soit 26 familles pour 100 ménages (figure 1). En effet, certains ménages sont composés d'une ou plus rarement, de plusieurs familles avec enfant(s) mineur(s). Les autres types de ménages sont des personnes seules (35 %), des couples sans enfant (28 %), des familles avec uniquement des enfants majeurs et des ménages composés de plusieurs personnes sans lien de parenté.

En LRMP, la part des familles avec au moins un enfant mineur est inférieure de deux points à l'indicateur national et l'une des plus faibles des 18 régions françaises. Seuls trois départements (Tarn-et-Garonne, Gard et Haute-Garonne) affichent un taux supérieur à celui de la France. À l'inverse, les départements ruraux (Lot, Hautes-Pyrénées, Aveyron, Lozère) ont des taux inférieurs à 25 %.

La part des familles avec au moins un enfant mineur a diminué de cinq points en un peu plus de vingt ans. L'écart avec la France s'est cependant réduit, la baisse étant plus marquée au niveau national.

Les banlieues ne sont plus l'apanage des familles

Parmi les familles ayant au moins un enfant mineur, sept sur dix résident dans les grandes aires urbaines de la région, dont la moitié dans celles de Toulouse et Montpellier.

En 2012, les territoires périurbains accueillent proportionnellement davantage de familles : 34 familles pour 100 ménages. Sur ces territoires, un foncier moins cher combiné à une meilleure qualité de vie, tout en restant à proximité des emplois, expliquent cet engouement des familles pour résider en périphérie des grands pôles urbains régionaux. Avec 38 familles pour 100 ménages, la zone périurbaine de Toulouse est la première concernée. Viennent ensuite les zones périurbaines de Nîmes et Castres qui comptent 36 familles pour 100 ménages, celles de Montpellier, Montauban et Rodez 34. Les espaces périurbains de Perpignan, Béziers et Figeac affichent les taux les plus faibles.

1 Davantage de familles dans l'espace périurbain

Familles avec enfant(s) mineur(s) par type d'espace en 2012 et évolution depuis 1990

	Nombre de familles avec enfant(s) mineur(s) en 2012	Nombre de familles avec enfant(s) mineur(s)			
		Pour 100 ménages		Évolution entre 1990 et 2012 (en points de %)	
		LRMP	France	LRMP	France
Grandes aires urbaines* :	467 612	27	29	-5	-7
dont villes-centres	178 738	22	22	-5	-6
dont banlieue	131 624	31	31	-12	-8
dont couronnes des grandes aires urbaines (périurbain)	157 250	34	34	-4	-7
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	39 378	30	32	-2	-6
Autres aires	72 819	24	25	-7	-8
Autres communes multipolarisées	40 700	27	29	-2	-4
Communes isolées hors influence des pôles	46 979	22	24	-5	-5
Ensemble	667 488	26	28	-5	-7

* Toulouse, Montpellier, Perpignan, Nîmes, Béziers, Montauban, Alès, Tarbes, Carcassonne, Narbonne, Albi, Sète, Rodez, Castres, Lunel, Saint-Cyprien, Cahors, Auch, Pamiers, Saint-Gaudens, Castelsarrasin, Figeac, Bagnols-sur-Sèze, Beaucaire et des communes appartenant à des grandes aires situées principalement dans d'autres régions (Avignon, Arles, Agen, Mont-de-Marsan).

Source : Insee, recensement de la population 2012

Les banlieues des grandes agglomérations sont les grandes perdantes en termes d'accueil des familles. En plus de vingt ans, la part des familles a baissé de 12 points dans ces territoires, pour s'établir à 31 familles pour 100 ménages en 2012, une baisse nettement plus forte qu'au niveau national (- 8 points). Dans la plupart des grandes agglomérations de la région (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Béziers, Montauban, Tarbes, Albi...), cette baisse est supérieure à dix points. Cette situation est en partie liée au vieillissement de la population : les enfants sont devenus majeurs et se sont émancipés en quittant alors le domicile familial. De plus, le prix du foncier, relativement élevé dans ces zones, n'est pas un élément propice à l'installation de jeunes couples avec enfant(s).

Au sein des grandes agglomérations, les familles ayant au moins un enfant mineur sont proportionnellement moins présentes dans les villes-centres, avec 22 familles pour 100 ménages. C'était déjà le cas dans les années 1990. À Toulouse et Montpellier, les familles avec enfant(s) mineur(s) ne dépassent pas 20 % de l'ensemble des ménages.

Dans les autres espaces (communes multipolarisées, autres aires, communes isolées), la part des familles diminue aussi depuis 1990, mais cette baisse est globalement un peu moins marquée qu'au niveau national.

Un tiers de familles monoparentales dans les villes-centres

En 2012, les familles monoparentales représentent près d'un quart des familles avec au moins un enfant mineur en LRMP, niveau légèrement supérieur à celui de la France (24 % contre 22 %) (figure 2). Les départements où ces familles monoparentales sont les plus présentes sont les Pyrénées-Orientales (30 % des familles avec mineurs), l'Hérault (25 %), l'Aude (25 %) et le Gard (24 %). Les familles monoparentales résident plus souvent dans les villes-centres (33 % des familles) que dans les banlieues (22 %) ou le périurbain (18 %). Les villes-centres sont en effet mieux dotées en logement HLM (16 % contre 9 % dans l'ensemble de la région). La proportion de familles monoparentales varie selon les villes. Ainsi, elle atteint 40 % dans la ville-centre de Perpignan, 33 % à Montpellier et seulement 30 % à Toulouse. Dans les banlieues, cette proportion fluctue de 11 % à Montauban jusqu'à 33 % à Cahors.

La part de familles nombreuses avec au moins un enfant mineur est elle aussi plus importante dans les villes-centres (20 %) qu'en banlieue ou dans le périurbain (16 %).

Les familles vivant dans un logement surpeuplé se retrouvent plutôt dans les villes-centres (15 % des familles) que dans les banlieues ou les couronnes des grandes aires urbaines (5 %) où les logements sont plus spacieux. Par exemple, à Montpellier, la part des familles vivant dans un logement surpeuplé s'établit à 23 % dans la ville-centre contre 7 % dans la banlieue.

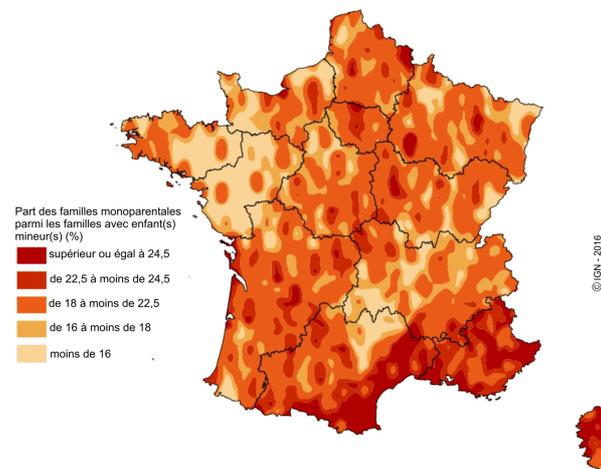
Une famille sur trois en situation de précarité financière

En LRMP, un tiers des familles allocataires Caf sont en situation de précarité financière en 2012, ce qui signifie que les revenus du ménage avant impôts sont inférieurs au seuil de bas revenus (soit 982 euros par unité de consommation et par mois). La région se classe en 4^e position des régions de France métropolitaine les plus touchées et trois points au-dessus de la moyenne nationale. Certains départements de la région ont des taux avoisinant les 40 % (Gard, Hérault, Ariège) et d'autres comme les Pyrénées-Orientales ou l'Aude dépassent même ce

seuil. C'est aussi dans ces départements que l'on trouve le plus de parents sans emploi. Les villes-centres concentrent une grande part des familles vivant dans des conditions précaires. Dans huit d'entre elles, la proportion de familles à bas revenus dépasse les 50 % : entre 51 % et 56 % à Saint-Gaudens, Nîmes, Tarbes, Carcassonne et Narbonne, et près de 60 % à Alès, Béziers et Perpignan (figure 3).

2 Beaucoup de familles monoparentales le long du littoral et dans les villes-centres de LRMP

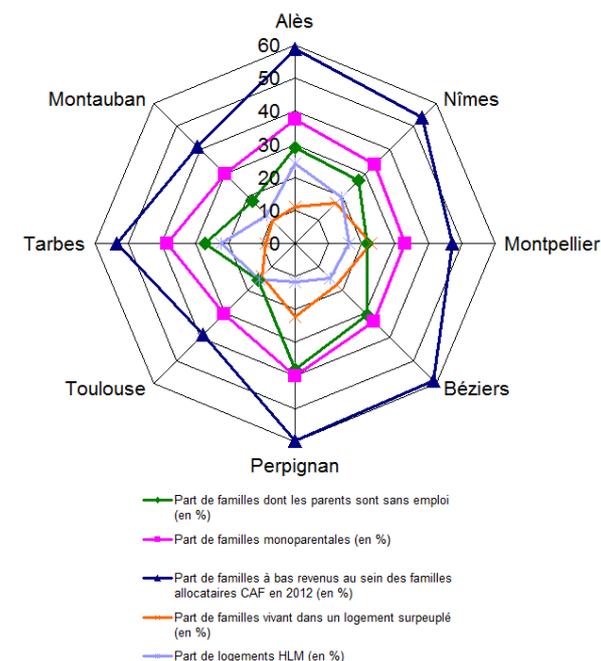
Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec enfant(s) mineur(s) en 2012 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2012

3 Dans certaines villes de LRMP, plus de la moitié des familles en situation de précarité

Caractéristiques des familles en 2012 dans les villes-centres des aires urbaines de plus de 100 000 habitants



Lecture : à Perpignan parmi les familles avec enfant(s) mineur(s), 40 % sont des familles monoparentales, 38 % des familles dont les parents sont sans emploi et 22 % des familles vivant dans des logements surpeuplés. 12 % des logements de la ville sont des logements HLM et 60 % des familles allocataires Caf sont en situation de précarité.

Sources : Insee, recensement de la population 2012 ; Caf, fichier des allocataires 2012

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : en cours

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- « Où vivent les familles en France ? », Insee Première n° 1582, janvier 2016
- Définitions sur insee.fr : rubrique « [Définitions, méthodes et qualité/Définitions](#) »